



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Déclaration de l'UIP

Assemblée parlementaire
de la Francophonie
46ème session

Martin Chungong
Secrétaire général

28 Janvier 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les vice-présidents,
Mesdames et Messieurs les présidents de commissions,
Monsieur le Secrétaire général parlementaire,
Monsieur le Secrétaire général administratif,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui, à l'occasion de la 46ème session de votre Assemblée, pour célébrer ce nouveau signe de coopération entre nos deux institutions. Fin 2019, l'APF est devenue le 13ème membre associé de l'UIP et voici désormais que l'UIP devient observateur à l'APF.

La collaboration entre nos deux organisations m'apparaît comme une évidence : nous avons en commun plusieurs objectifs stratégiques et comme membres, les mêmes parlements. C'est en travaillant en équipe et en mutualisant nos ressources que l'on pourra trouver des solutions communes à des problèmes communs.

Ce rapprochement permettra, sans nul doute, de réduire les doublons éventuels et de renforcer l'efficacité de la coopération parlementaire aux niveaux régional et mondial pour aller au-devant d'enjeux majeurs tels que, bien entendu, la pandémie de COVID-19, mais aussi les changements climatiques, l'égalité des sexes, la pérennisation de la paix ou encore le respect des droits de l'Homme sous toutes leurs formes.

Vous vous en êtes certainement rendu compte : au cours de ces dernières années, le nombre de structures parlementaires internationales et autres réseaux s'est considérablement accru. Ces organisations répondent certainement à un besoin de coopération parlementaire, mais vu leur nombre et leurs similitudes, il faut toutefois reconnaître une tendance à la redondance des actions et, parfois, à la dispersion.

De surcroît, toutes ces organisations parlementaires, UIP et APF incluses, doivent répondre aux mêmes défis, et particulièrement celui de la tendance croissante à la désillusion à l'égard de la démocratie et des structures de gouvernance en général. La fracture qui existe entre les parlements nationaux et les populations s'accroît, au même titre que l'indifférence des citoyens envers les organes de la démocratie que sont les parlements, alors même qu'il s'agit des institutions chargées de les représenter.

Afin de contrer cette dangereuse tendance, il est de notre devoir de rendre les parlementaires plus efficaces dans leurs pays respectifs et de renforcer les capacités des parlements nationaux. Dans cet ordre d'idées, promouvoir le multiculturalisme et la pluralité des opinions ainsi qu'encourager le dialogue politique et la diplomatie parlementaire en vue d'élaborer des solutions pour le bien de tous pourraient contribuer à combler le fossé et l'incompréhension existant entre les populations et leurs représentants.

Pour mener à bien ces efforts, il est dans l'intérêt des organisations parlementaires de renforcer leur coopération, d'échanger expériences et bonnes pratiques et d'encourager les synergies. Il est essentiel de créer de nouveaux mécanismes de coordination et de partage d'information et de renforcer ceux qui existent déjà afin d'élargir la coopération et la communication entre organisations et les rendre plus cohérentes et plus efficaces.

Je suis heureux que nos deux organisations aient d'ores et déjà pris un chemin vers davantage de coordination et me réjouis de travailler avec vous sur de futures actions conjointes.